|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réflexion 1 - Identifier les problèmes de trésorerie | | |
| **Durée** : 20’ | *Homme avec un remplissage uniou Deux hommes avec un remplissage uni* | **Source** |

**Travail à faire**

Après avoir lu le **document**, répondez aux questions suivantes :

1. Quel est le problème soulevé par cet article et quel en est la cause ?
2. Quelles en sont les conséquences les plus graves ?
3. Quelles sont les solutions préconisées pour réduire ces délais ?
4. Quels peuvent être les risques dans l'avenir ?

# **Doc.** Les retards de paiement vont mettre en danger les entreprises au moment du rebond

*Source : Les échos :* [*Guillaume*](http://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=22149) *de Calignon - le 18/02/2021*

**Le cabinet ARC publie tous les ans un baromètre des délais de paiement entre sociétés. Pour Denis Le Bossé, son président fondateur, la crise a poussé les PME à rallonger leurs délais de paiement ce qui menace au pire moment leur trésorerie.**

**Les délais de paiement se sont-ils beaucoup allongés ces derniers mois ?**

Nous avions constaté l'an passé une explosion des délais de paiements pour les PME, et il n'y a manifestement aucune amélioration sur ce point. Les délais de règlement des factures dues par les PME se sont allongés, **passant de 10 jours environ au-delà du délai légal à la fin 2019 à 18,6 jours en moyenne fin 2020**. Ce retard n'a pas été réduit depuis. On le comprend : le besoin de garder le cash est vital, ce qui a d'ailleurs instauré un nouveau rapport de force entre PME. A l'inverse,**les grands groupes, eux, ont stabilisé le retard avec lequel ils s'acquittent des factures**. Ce qui est d'ailleurs corroboré par les chiffres de la DGCCRF. Entre septembre 2019 et septembre 2020, les grandes entreprises n'ont représenté que 11 % des amendes pour retard de paiement, contre 38 % pour les PME, le reste étant des entreprises de taille intermédiaire (ETI).

**Que faire pour réduire ces délais ?**

Première chose,**l'Etat devrait être exemplaire, et ce n'est pas le cas**. Le secteur public reste un mauvais payeur, ce qui n'incite pas les PME à répondre aux appels d'offres publics parce qu'elles craignent à 55 % de ne pas être payées à temps, selon le baromètre du cabinet ARC fait par l'Ifop. Deuxième point, il faut améliorer la prise en compte du comportement de paiement des entreprises dans leur notation par la Banque de France et les assureurs-crédit. **Une entreprise solvable n'est pas nécessairement un bon payeur**. Il devrait même être possible d'instaurer une notation « délais de paiement » pour toutes les entreprises. Troisième sujet, il ressort de notre baromètre que **les entreprises plébiscitent la prise en compte obligatoire des délais de paiement clients-fournisseurs dans le rapport annuel RSE des entreprises**.

**Êtes-vous inquiet pour les prochains mois ?**

L'allongement des délais de paiement est directement lié à la situation financière des PME. Et **s'il n'est pas supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, c'est grâce aux prêts garantis par l'Etat (**[PGE](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/17126156-pret-garanti-par-l-tat-quelle-option-choisir-au-bout-d-un-an-342306.php)**)** et aux autres mesures d'urgence. Mais quand l'économie va repartir, les entreprises qui ont déjà consommé leur PGE vont devoir trouver d'autres sources de financement pour amorcer le redémarrage. **C'est au moment du rebond que le danger se trouve pour les PME, car il va leur falloir de la trésorerie**. Or ces sources alternatives de financement sont plus chères. L'[affacturage](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/0603846196202-affacturage-lancement-d-un-dispositif-inedit-de-financement-des-commandes-339511.php) présente par exemple un coût structurellement trop élevé pour les PME. On note aussi, sur le terrain, un désengagement croissant des assureurs-crédit, qui ont pourtant bénéficié d'un soutien public dès le printemps dernier. Tous ces phénomènes fragilisent les entreprises et obèrent donc la reprise, ce qui va mécaniquement entraîner un nouvel allongement des délais de paiement et des dépôts de bilan.

**Travail à faire**

**Après avoir lu le document 1, répondez aux questions  suivantes :**

1. **Quel est le problème soulevé par cet article et quelle en est la cause ?**
2. **Quelles en sont les conséquences les plus graves ?**
3. **Quelles sont les solutions préconisées pour réduire ces délais ?**
4. **Quels peuvent être les risques dans l'avenir ?**